

**Demande de temps partiel de droit 80%
dans un cadre annuel : exercice à temps complet durant 7 semaines et 2
jours à compter de la rentrée scolaire puis exercice à 75% le reste de
l'année scolaire**

Année scolaire 2023/2024

NOM :

Prénom :

Affectation Principale actuelle (merci de préciser votre affectation secondaire le cas échéant) :
.....
.....

Département : 07 26 38 73 74

Grade :

Quotité exercée en 2022/2023 : / 27 heures

Motif si quotité incomplète : Temps partiel à%

Temps Incomplet à%

Souhaite exercer à temps partiel de droit à 80% durant l'année scolaire 2023/2024

Pour le motif suivant (le temps partiel de droit à 80% couvre toute l'année scolaire) :

- élever un enfant de moins de 3 ans Date de naissance de l'enfant : .../.../20..
➤ **Si mon enfant atteint les 3 ans en cours d'année scolaire 2023/2024, je m'engage à conserver la
quotité d'exercice de 80% jusqu'au 31/08/2024 inclus**
- donner des soins à un conjoint ou ascendant handicapé
 donner des soins à un enfant handicapé
 donner des soins à un enfant, conjoint ou ascendant gravement malade ou accidenté
 au titre du handicap

Intention de participer aux opérations du mouvement départemental 2023 : OUI NON

IMPORTANT : chaque demande doit être accompagnée des pièces justificatives dont le détail est précisé dans la circulaire.

Je déclare également avoir pris connaissance des termes de la circulaire du Directeur Académique relative aux demandes de temps partiels et particulièrement des conditions d'octroi et des modalités d'organisation de service du temps partiel à 80%.

Avis et signature du chef d'établissement :

Date et signature de l'intéressé(e) :

Document à renvoyer en original à la **DSDEN** de l'Ardèche avant **le 31 janvier 2023**.

Tout document incomplet ne sera pas pris en compte.

Une copie de ce document doit également être envoyée à la Direction Diocésaine.

Cocher la case correspondante